

# THEME 5 : L'ENVIRONNEMENT ENTRE EXPLOITATION ET PROTECTION : UN ENJEU PLANETAIRE

## Entraînement à la dissertation

### Sujet 1 : De la préoccupation environnementale au développement durable

#### INTRODUCTION :

- **Accroche** : prendre appui sur un exemple dans l'actualité environnementale ou une citation.
- **Analyse du sujet** :
  - De / A : suggère une évolution donc de réfléchir à des ruptures chronologiques, des séquences qui font sens
  - **Délimitation chronologique** : on parle de la période contemporaine du XX et XXIème siècle mais on ne s'interdit pas une incise en introduction et/ou en première sous partie sur l'existence d'une préoccupation environnementale au XIXème siècle qu'on caractérisera rapidement
  - **Délimitation géographique** : le sujet concerne le monde entier même si on montrera que l'acuité de la question environnementale dans le discours politique a surtout été présente pour les pays développés mais que les pays émergents actuels y sont très sensibles
  - Délimitation notionnelle :
    - ✓ Préoccupation : sujet d'inquiétude et de réflexion qui suppose des actions et l'adoption de comportements porteurs de solutions
    - ✓ Environnementale : recouvre tous les aspects de la crise écologique : réchauffement climatique, surexploitation des ressources, menaces sur la biodiversité etc
    - ✓ Développement durable : notion précise qu'il faut historiciser. Traduction de « sustainable développement », formulée par Gro Brundtland, première ministre travailliste norvégienne, en 1987 dans un rapport sur l'état de l'environnement qu'elle a dirigé qui servira de base au sommet de la Terre de Rio en 1992. La notion se définit par : « un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »
- **Problématique** :

*« Pourquoi et comment est-on passé d'une perception des menaces sur l'environnement, de la vulnérabilité de la nature, à la volonté de la protéger des modèles de développement humain et de quelles manières ? »*
- **Annonce du plan** : on commencera par montrer que la préoccupation environnementale est d'abord liée au développement des activités humaines principalement au XIXème siècle, puis nous mettrons en évidence que le

questionnement de notre modèle de production et de consommation dans les années 1970 fait émerger la prise de conscience d'un nécessaire nouveau modèle de développement pour enfin observer que le monde actuel est travaillé par une angoisse climatique et écologique profonde toujours niée par des climato-sceptiques

## I. La préoccupation environnementale de l'humanité est liée au développement des activités humaines

- A. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la Révolution industrielle est le moment d'une prise de conscience des effets du développement des activités économiques sur l'air, l'eau et la santé publique. Les anglo-saxons sont alors précurseurs d'une pensée environnementaliste qui « patrimonialise » les paysages naturels et est souvent liée à des expériences spirituelles ou littéraires (citez : William Wordsworth en Grande Bretagne et David Muir et Henry D Thoreau et Ralph Waldo Emerson aux Etats-Unis par exemple). Les Etats-Unis sont alors pionniers dans la protection environnementale avec les premiers parcs nationaux.
- B. **Le tournant des années 1970** : Il faut ici montrer que la croissance des Trente Glorieuses a reposé sur l'énergie pétrolière, la surexploitation des ressources, rôle du Club de Rome et du rapport Meadows « halte à la croissance », qui interroge sur le modèle de production et de consommation et invite à une résilience des populations. Du coup des états ont été porteurs de politiques environnementales jusqu'aux années 1980 : (montrez que les Etats ont été alertés par les chercheurs sur la dégradation des conditions environnementales et les premières inquiétudes sur le réchauffement climatique s'expriment même si c'est de façon confidentielle. Aux Etats-Unis des dispositions sont prises par l'administration Reagan, en Europe, après la Conférence sur l'environnement initiée par l'ONU de Stockholm en 1972, premiers programmes d'action).
- C. **Dans les années 1990** : l'environnement est l'objet de la gouvernance mondiale (citez les sommets de la Terre de l'Onu) et les opinions publiques des pays développés se saisissent de l'enjeu et organisent des mobilisations tandis que les Etats-Unis opèrent un retrait à partir du refus de ratifier le protocole de Kyoto. Dans le même temps, les chercheurs médiatisent la question du réchauffement climatique malgré les résistances des climato-sceptiques et un courant collapsologue se développe mettant en évidence les périls de l'anthropocène

## II. La notion de développement durable et la croissance questionnée

- A. **Revenir sur la définition de développement durable en 1987 et ses limites** : effort de prospective sur l'utilisation des ressources et la détérioration des milieux mais pas de remise en cause des modes de croissance expansive et du développement industriel
- B. **Les modes d'action adoptés conformément à l'exigence du développement durable** : programmes divers de recours à des énergies renouvelables, réflexion sur le tri et la gestion des déchets, agenda 21 comme cadre à toute initiative, à

toute échelle. Développement de l'agriculture raisonnée, des programmes de lutte contre la pollution etc

- C. **D'autres lectures de l'écologie politique** : la décroissance et la remise en cause du modèle d'accumulation des richesses pour aller plus loin que le développement durable.

### **III. Le monde actuel entre angoisse environnementale et climato-scepticisme**

- A. **L'environnement au cœur de la gouvernance mondiale** centré sur la question de la lutte contre le réchauffement climatique : des initiatives déclinées à toutes les échelles : individuelles, locales, nationales, internationales et une mobilisation citoyenne jeune sans précédent pour faire pression sur les dirigeants politiques après les COP 21, 22, 23, 24 . Certaines entreprises s'engagent pour le climat (même si risque de green-washing)
- B. **Des pays émergents désormais saisis par la préoccupation environnementale** « par le haut et par le bas » : l'accord sur le climat Chine / Etats-Unis de 2014, la volonté de la Chine de devenir leader en énergie verte, les opinions publiques progressivement sensibilisées en Inde, au Brésil, en Afrique
- C. **Des résultats insuffisants** : les engagements de l'accord de Paris de 2015 n'ont pas été tenus. Les Etats-Unis de D Trump se désengagent et adoptent une politique climato-sceptiques qui allègent les contraintes sur les activités polluantes. Le président Brésilien se rallie aux positions anti-environmentalistes. Les rapports récents du GIEC confirme l'ampleur et l'irréversibilité prochaine de la crise climatique. Anthropocène et collapsologie en débat.

**CONCLUSION** : Si la préoccupation environnementale est ancienne, elle s'est aiguisée au courant du XXème siècle au fur et à mesure des effets constatés sur l'air, l'eau, les ressources, la bio-diversité, le climat, du mode de développement industriel choisi par une grande partie des pays développés puis émergents. La question écologique est un champ majeur de la gouvernance mondiale et malgré des programmes d'action à toutes les échelles visant à permettre un développement durable des sociétés humaines, les résultats sont insuffisants et la crise environnementale est installée. Le monde est clivé entre des mobilisations très fortes pour lutter contre le réchauffement climatique et l'insuffisante volonté des Etats de mettre en œuvre des politiques efficaces. En outre, le clan des climato-sceptiques continue d'être puissant, appuyé sur des acteurs économiques majeurs et le président actuel de la première puissance mondiale

## Sujet 2 : la question climatique au cœur de la géopolitique mondiale ?

### INTRODUCTION :

- **Accroche** : Prendre appui sur un événement de l'actualité récente en lien direct avec le sujet et qui en montre la pertinence (ex Biden qui réaffirme la volonté des Etats-Unis de revenir dans l'accord de Paris après la séquence Trump ...)
- **Analyse du sujet** :  
La question climatique : désigne le problème du réchauffement climatique établi par le GIEC depuis les années 80 et les dangers qu'il entraîne pour les sociétés humaines et l'environnement sur toute la planète  
La géopolitique mondiale : désigne ici les accords, les réglementations multilatérales et tous les aspects des relations internationales impactés par la question du réchauffement climatique (accords mais aussi tensions)  
**Délimitation chronologique du sujet** : il convient ici de traiter le sujet à partir des années 1970, décennie des premières études et des premiers sommets internationaux sur la question environnementale et le sujet se prolonge jusqu'à nos jours  
**Délimitation spatiale** : la terre entière
- **Problématique** :  
Quelles formes prend la question climatique dans les relations entre les pays et est-elle suffisamment au cœur de la géopolitique mondiale ?
- **Annonce du plan** : Notre propos débutera avec l'émergence de la question climatique sur la scène internationale dans les années 1970/1980 puis nous montrerons que cet enjeu majeur pour la population mondiale ne parvient pas à s'imposer comme centrale sur la scène géopolitique dans les années 1990 2000 avant de mettre en évidence que le début du XXIème siècle rend incontournable que la question climatique devienne de plus en plus structurante dans les relations internationales

### I. La question climatique a émergé de façon récente sur la scène internationale

- A. **Le signal d'alarme des scientifiques dans les années 1970 1980** : les problèmes environnementaux sont étudiés de façon plus marquée par les scientifiques à partir des années 1970/1980 et en particulier ceux qui concernent la question climatique prise en charge par les glaciologues, les climatologues comme J. Jouzel ou même les historiens comme Emmanuel le Roy Ladurie. Toutes les études convergent pour établir un réchauffement du climat dans l'hémisphère nord depuis les années 1860. Puis en 1995, la communauté scientifique, rassemblée dans le GIEC, montre dans son deuxième rapport la nature anthropique du changement

climatique et lance des signaux d'alarme à l'attention des décideurs géopolitiques qui réagissent peu et tardivement

- B. La lente réponse des instances internationales aux alertes des scientifiques :** Malgré la création en 1972 du Programme des Nations Unies pour l'environnement, les instances internationales peinent à faire émerger une organisation pour faire face à la question du réchauffement climatique. Le GIEC n'est créé par l'Onu qu'en 1988. Le sommet de Rio de 1992 est le premier sommet de l'ONU dédié au climat et il adopte la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique qui prévoit la création de COP (Conférences des Parties) c'est-à-dire l'ensemble des Etats, sur le climat. Mais les accords entre les Etats tardent : le protocole de Kyoto en 1997 est le premier vraiment significatif, lors de la COP 3, sur la limitation des gaz à effet de serre mais le **sénat américain** a refusé de ratifier le traité à 95 voix contre 0. Pas un seul sénateur démocrate n'a voté en faveur du protocole. En 2015, lors de la COP 21, l'accord de Paris a fixé un cadre universel de coopération internationale et a pris l'engagement de limiter le réchauffement planétaire à 2 degrés par rapport à 1850. Il a été signé par les 195 pays représentés plus l'UE avant que Donald Trump élu en 2016 annonce sortir de cet accord.

## **II. La question climatique a donc du mal à occuper une place centrale sur la scène géopolitique**

- A. Les mesures en faveur de la réduction du réchauffement climatique se heurte à des échecs.** Les puissances peinent à respecter les timides engagements pris lors des COP. Ainsi le protocole de Kyoto n'est-il entré en vigueur qu'en 2005, et la COP de 2009 à Copenhague a été sans résultats. Après 2014 où les chinois et les Américains avaient signé un accord conjoint sur le climat ouvrant les perspectives de la COP 21, l'élection de climato-sceptiques aux Etats-Unis, au Brésil, en Australie, ont freiné les avancées et les COP suivantes n'ont pas abouti.
- B. Ces échecs sont en grande partie liés au frein que constituent les grandes puissances les plus polluantes** et à leur faible volonté politique de s'attaquer au sujet. Le protocole de Kyoto a de ce fait été très significatif : la Chine et la Russie y sont entrés très tard, les Etats-Unis ne l'ont pas ratifié et le Canada s'en est retiré. Les dirigeants politiques de ces grandes puissances industrielles entreprennent très peu d'actions pour changer de modèle de production, craignant d'être mis en difficulté par les grandes entreprises mais aussi de ne pas être soutenues par leurs opinions publiques. Concernant les pays émergents en pleine croissance, comme les BRICS, ils éprouvent beaucoup de réticence à renoncer à une croissance fondée sur l'industrie qui a permis leur décollage récent et considèrent injustes d'être soumis aux mêmes règles que les vieux pays industriels déjà développés. Ainsi la gouvernance climatique est difficile à rendre efficace. De façon générale les décideurs politiques opposent l'efficacité économique à la question climatique malgré les avancées des scientifiques et l'expression de la nécessité du développement durable par le rapport Brundtland « *Our Common*

Future" rédigé en 1987. Le poids des lobbies industriels pèse lourd sur les dirigeants politiques et entrave leur capacité à promouvoir d'autres formes de développement économique.

### **III. Cependant l'urgence climatique désormais fortement médiatisée implique que la question climatique soit de plus en plus structurante dans les relations internationales**

- A. **Il est désormais impossible de ne pas prendre en compte les effets économiques et sociaux du réchauffement climatique** : elles sont évidentes dans les pays les moins développés (extension du Sahel, archipels du Pacifique et de l'océan Indien menacés par la montée des eaux), engendrant des migrations climatiques que l'ONU évalue à 250 millions de personnes en 2050. Cette situation est d'autant plus problématique que les pays les plus pauvres sont les plus fragiles face à ces conséquences du réchauffement alors même qu'ils n'en sont que très peu responsables ! L'Afrique n'a émis que 2,5% des GES entre 1980 et 2005 !

Il faut mesurer également les déstabilisations politiques provoquées par les crises agricoles et les migrations régionales des pays en développement. L'ancien secrétaire général de l'ONU Ban Ki Moon considérait que la guerre du Darfour (au Soudan en 2003) était « la première guerre du changement climatique » en ce qu'elle opposait des populations à cause de conflit d'usages sur leur environnement soumis à la désertification.

- B. **En outre de nouveaux acteurs se sont aujourd'hui emparés de la question climatique** et exercent de plus en plus fortement des pressions sur les dirigeants traditionnels de la gouvernance politique. Il s'agit des ONG, des associations de citoyens partout mobilisés dans le monde, de pouvoirs locaux ou des regroupements de pays. Ils actionnent désormais différents modes d'actions et les décideurs étatiques sont obligés de les prendre en compte et de transformer les processus de décisions en intégrant davantage les sociétés civiles de manière ascendante : ce fut le cas lors de la dernière COP21 qui a fait place à des acteurs nouveaux , c'est aussi celui de la Convention citoyenne pour le climat mise en place en France en 2019 par le Conseil économique, social et environnemental à la demande du Premier ministre et qui regroupe 150 citoyens tirés au sort pour définir les mesures pour parvenir à réduire les émissions de GES d'au moins 40% d'ici 2030 par rapport à 1990. Ces nouvelles mobilisations sont également fortement médiatisées et la jeune Greta Thunberg incarne la volonté de la jeunesse de faire de la question climatique un enjeu politique international majeur, certains mouvements allant même jusqu'à parler d'effondrement de notre monde en cette période anthropocène (les collapsologues). Enfin des pays émergents eux aussi comme la Chine et l'Inde développent aujourd'hui un discours engagé sur le réchauffement climatique, alors que l'Etat fédéral américain a poursuivi ses orientations climato-sceptiques sous la présidence de Donald Trump. Ainsi la géopolitique mondiale s'est-elle trouvée transformée par la question climatique.

**CONCLUSION** : La question du réchauffement climatique n'a pas été une préoccupation centrale de la géopolitique mondiale ces 30 dernières années. Les modèles de développement économiques privilégiés par les Etats orientent la gouvernance mondiale et empêchent de prendre la mesure de l'urgence climatique pourtant bien établie par les scientifiques. Ce début de XXIème siècle fait émerger une mobilisation forte des sociétés civiles face aux catastrophes climatiques et à leurs conséquences fortement médiatisées et de nouveaux acteurs pèsent sur la gouvernance mondiale et s'emparent de la chose publique pour remettre les enjeux environnementaux au cœur de l'action publique et des relations internationales.

Autre plan possible :

**I. Le réchauffement climatique, une menace pour l'environnement mondial**

- A. Causes et aspects du réchauffement
- B. Une prise de conscience dans les années 1970

**II. Des conséquences à toutes les échelles**

- A. La remise en cause des choix de développement des Etats
- B. Catastrophes et réfugiés climatiques

**III. Avancées et limites de la coopération internationale**

- A. Accords sur le climat à l'échelle mondiale et rôle croissant de la société civile
- B. Limites et blocages face aux intérêts économiques nationaux

**SUJET 3 : Exploiter, préserver et protéger l'environnement : un enjeu planétaire**

**INTRODUCTION** :

**Accroche** : Prendre appui sur un événement de l'actualité récente en lien direct avec le sujet et qui en montre la pertinence : par exemple ici on peut entrer dans le sujet avec une actualité qui montre la difficulté d'allier exploitation et protection : la forêt en Guyane, l'Amazonie, l'Arctique ...

**Analyse du sujet** : définir les termes : , exploiter, préserver, protéger, et la notion d'environnement en montrant qu'elle est polysémique et évolutive dans le temps mais que cette tension entre préservation et conservation (exploitation raisonnable) était présente déjà chez les penseurs du XIXème siècle aux Etats-Unis comme John Muir et Gifford Pinchot. L'analyse du sujet montre qu'on s'interroge sur les interactions complexes qui existent entre les sociétés humaines, et l'environnement c'est-à-dire les composantes physiques d'une nature anthropisée qui posent la question des ressources et du milieu. Le « ET » est essentiel et indique que l'on ne doit pas séparer les deux termes dans la réflexion et que c'est bien des relations d'interdépendances entre les deux dont on va parler : le milieu Et les sociétés humaines



**Délimitation chronologique** : on va privilégier une réflexion sur le très long terme : celui du thème c'est-à-dire du Néolithique à nos jours (et donc on va s'orienter vers un plan évolutif qui privilégie les bornes du chapitre pour faire les « ruptures » entre les parties.

**Délimitation spatiale** : la planète

**Problématique** :

Comment au fil de l'Histoire, les sociétés humaines sont-elles parvenues ou pas à concilier l'exploitation nécessaire pour elle de l'environnement et sa protection ?

**Annonce du plan** : Notre sujet nous invitera dans un premier temps à montrer que du Néolithique jusqu'au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, soit la plus longue période de l'histoire de l'humanité, les sociétés protégeaient leur environnement dans le but de pouvoir l'exploiter. Puis nous exposerons comment une nouvelle vision de la nature s'est développée au XIX<sup>ème</sup> siècle et que la question de la préservation ( sous entendue de l'action des hommes) s'est imposée pour considérer enfin qu'une synthèse difficile est proposée entre exploitation et protection depuis.

## **I. Protéger pour pouvoir exploiter**

- A. **L'environnement est une ressource pour les sociétés humaines, approprié massivement depuis le Néolithique.** En effet, cette période constitue un tournant dans la gestion du milieu par l'homme qui se sédentarise, cultive la terre et domestique les animaux et abandonne son statut de « chasseur-cueilleur » qui avait prévalu jusque là. Une nouvelle relation d'interdépendance se crée entre les hommes dépendant de l'environnement qui exerce sur lui des transformations. Cette anthropisation du milieu s'accompagne de « forçage », qui qualifie les empreintes laissées sur le paysage.
- B. **Cette nouvelle période nécessite donc une gestion raisonnée de l'environnement** pour pouvoir conserver des ressources sur le long terme. L'exemple de la forêt est de point de vue très significatif. L'homme prend conscience la finitude de cette réserve de bois et va tout au long de l'histoire prendre des dispositions pour gérer l'exploitation des forêts : parlez ici des différents codes forestiers vus dans le cours, des initiatives royales depuis le moyen-âge, de l'ordonnance de Colbert en 1669 et jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle.

## **II. A partir du XIX<sup>ème</sup> siècle, une autre vision de la nature met en avant la nécessité de sa préservation.**

- A. **Prise de conscience des dégradations de l'environnement liées à la révolution industrielle** surtout et de ses impacts sur les ressources, les milieux : la fumée, la pollution mais aussi les maladies : (développement de l'aérisme, trace dans la



littérature anglaise (Dickens) ou Wordsworth, pensée mystique de John Muir. Des législations se mettent en place pour agir contre les nuisances (exemple de la Commons Préservation Society en 1865 en Grande Bretagne, ou encore décret relatif aux manufactures et aux ateliers en 1810 en France) mais aussi des manifestations populaires expriment ces inquiétudes (ex près de Manchester ou en Belgique à Namur en 1855).

- B. **Ainsi peu à peu des politiques de protection de l'environnement se mettent en place** : code forestier de 1827 en France qui est un tournant car considère l'environnement pas seulement comme un lieu à exploiter mais même à protéger. Plantation des Landes, assainissement des marais de Sologne, reboisement de versants montagneux dans les Pyrénées et les Alpes du Sud par Napoléon III. Aux Etats-Unis, création des parcs naturels. La période est aussi marquée par une certaine volonté de patrimonialisation esthétique de la forêt inspirée par des sentiments religieux tels que ceux présents chez John Muir ou David Thoreau : la wilderness.

### **III. Une synthèse progressive et difficile entre exploitation et protection de l'environnement**

- A. **L'environnement doit répondre à de multiples besoins ressentis par de nombreux acteurs mais qui ne sont pas toujours compatibles.** Les modèles de développement adoptés par les pays industriels sont fondés sur une croissance cumulative de la production et de la consommation qui ont impliqué la surexploitation des ressources. Dès le début du XXème siècle des organisations ont souhaité « sanctuariser » des espaces, les préserver et les rendre interdits à toute exploitation humaine alors que d'autres ont privilégié une gestion durable, la conservation en vue de continuer à exploiter des ressources qui aient le temps de se renouveler ( c'était tout le débat entre John Muir et Gifford Pinchot qui s'est ensuite décliné entre différentes organisations environnementales) , jusqu'à nos jours où les tenants du développement durable, notion formulée en 1987 sont en opposition avec les décroissants qui souhaitent un changement total de modèle économique et un nouveau mode de vie.
- B. **Des acteurs traditionnels de l'environnement doivent également faire de la place à de nouvelles formes d'intervention des citoyens** dans la prise en charge de la question écologique (Les Etats consultent et associent des ONG, des citoyens à la prise de décision et en outre une gouvernance mondiale s'est mise en place progressivement. Un nouveau paradigme est né en matière environnementale qui s'affirme par la nécessité de concilier l'exploitation des ressources avec leur préservation pour les générations futures, et ce « développement durable » est décliné à toutes les échelles dans le cadre des Agendas 21 et est désormais présent dans toutes les instances mondiales qui travaillent sur les questions environnementales.

**CONCLUSION** : La tension sur l'équilibre à trouver entre exploitation de l'environnement et sa protection est ancienne et plusieurs attitudes se sont succédées dans l'histoire faisant émerger tardivement des dispositifs qui tentent de concilier les deux. Aujourd'hui où certains considèrent que l'on est entré dans une nouvelle période de l'histoire du monde, l'anthropocène, caractérisé par le fait que les sociétés humaines sont les principales forces de changement sur l'environnement, il est devenu impératif de réfléchir aux modèles économiques et à leur effet sur les milieux. Entre perspective d'effondrement total et de fin du monde annoncés par certains ( la collapsologie) , et la faiblesse des réalisations concrètes obtenues par les conférences des parties sur l'environnement, de nouveaux acteurs pèsent sur les décideurs pour un développement plus durable ou même pour faire le choix de la décroissance pour certains.

### **Sujet 4 : La puissance américaine et l'environnement**

#### **INTRODUCTION** :

**Accroche** : les mesures de l'administration Trump sur l'environnement depuis son élection en 2016 vont toutes dans le sens d'un désengagement à l'échelle fédérale et internationale.

**Analyse du sujet** : Le programme « America great again » était supposé signifier le retour des Etats-Unis à un rôle de leader mondial incontesté dans l'économie mondiale surtout. Pour ces républicains, la question de la protection de l'environnement est perçue comme un obstacle à la prospérité et il s'agit donc de l'ignorer. Ces positions peuvent paraître cependant paradoxales dans la mesure où ce pays a été aussi précurseur en matière de prise de conscience écologique et de mises en œuvre de dispositifs de protection de la nature inspirés par des penseurs devenus célèbres. En outre il faut garder en tête que si l'Etat fédéral a développé un discours très peu concerné par la question écologique voire même climato-sceptique, la démocratie américaine offre d'autres échelles à l'action publique et que bien des pouvoirs locaux ont fait d'autres choix politiques.

#### **Problématique** :

Ainsi on pourra s'interroger sur la façon dont les Etats-Unis ont arbitré la tension entre choix économiques d'une grande puissance et les enjeux environnementaux dont ils ont été les premiers conscients.

**Annonce du plan** : On commencera par examiner comment les Etats-Unis ont été à l'origine de la notion de protection de l'environnement à la fin du XIXème siècle pour ensuite exposer que les impératifs économiques sont devenus prioritaires malgré les risques environnementaux qui pèsent sur le pays ; puis nous verrons qu'à l'échelle mondiale les Etats-Unis ne sont pas porteurs de ces enjeux écologiques .

## **I. L'émergence de l'exigence de protection environnementale aux Etats-Unis au XIXème siècle**

- A. **La conquête et la maîtrise du territoire se sont fait aux dépens des milieux et ont généré une surexploitation des ressources** (génocide indien, massacre de bisons, déboisement massif, développement agricole intensif : en 1900 la surface des forêts a été réduite de 90%. La philosophie agrarienne qui valorise la petite propriété est à l'origine de l'appropriation des terres indiennes divisées en townships dès la fin du XVIIIème siècle.
- B. **Ces destructions provoquent une prise de conscience** : présentation des deux approches : préservation de John Muir et conservation de Gifford Pinchot. John Muir fonde en 1892 le Sierra Club , la plus ancienne association de défense de la nature, encore très active aujourd'hui pour protéger la Sierra Nevada en Californie . Gifford Pinchot à la tête du Service des forêts crée en 1898, promeut une exploitation forestière régulée qui limite le défrichement sauvage. On peut aussi signaler le rôle de Henry D Thoreau, Ralph Waldo Emerson et Aldo Léopold, des conservationnistes inspirés par des sentiments religieux aussi qui fondent le courant « transcendaliste », exprimé dans un livre publié en 1854 « Walden où la vie dans les bois » très critique à l'égard de la civilisation industrielle et de l'action des pionniers.
- C. **Cela entraîne l'Etat fédéral à mener une politique environnementale volontariste** : création des parcs nationaux (Yellowstone dans le Montana) , Yosemite en Californie (en 1864 Lincoln en fait un immense parc naturel plus grand que la Corse qui sera considéré en 1872 comme un « bien public à protéger de l'exploitation par le président Ulysse S. Grant). Coopération entre scientifiques et pouvoir fédéral qui administre directement le parc. Théodore Roosevelt lui a doublé le nombre de bisons en les protégeant et W Wilson a poursuivi cette politique en créant en 1916 le « Service des parcs nationaux » chargé de préserver la nature pour les générations futures. Donc on le voit nettement, les Etats-Unis prennent plus rapidement conscience que les européens de la nécessité de penser les rapports entre l'homme et son environnement même en pleine phase de construction de leur puissance mais au XXème siècle c'est l'économie et la recherche de la prospérité par la course à la croissance qui prévaudront

## **II. Les enjeux environnementaux sont passés à l'arrière-plan au XXème siècle et jusqu'à nos jours**

- A. **L'exploitation intensive de l'environnement** : agriculture productiviste, mécanisée, recours à la chimie, aux engrais : épuisement des sols, érosion, destruction de la biodiversité ; Les terres à nue sont fragilisées et soumises aux dustbowl : tempêtes et tornades. Les terres se stérilisent (ex des grandes plaines dans les années 1930) . La superficie des terres arables diminue et le phénomène de désertification est le plus marqué au monde.

- B. **La consommation énergétique** : là aussi surexploitation et sur consommation d'électricité d'origine nucléaire et hydraulique. Politique d'économie de leur ressources en pétrole en achetant les hydrocarbures à l'étranger mais aujourd'hui exploitation massive des gaz de schiste (+ 250% depuis 2008 !) malgré les alertes sur le danger qu'ils constituent pour l'environnement du fait de leur mode d'exploitation par fracturation hydraulique. La moitié de la population américaine vit à moins de deux KM d'un puits. L'administration Trump a abrogé les règles environnementales concernant le gaz de schiste qui pourtant nécessit beaucoup d'eau et de produits chimiques pour éclater la roche dans lequel le gaz est captif. Des solvants chimiques hautement inflammables et polluants ont été retrouvés dans de nombreux circuits de distribution d'eau domestiques en Californie par exemple.
- C. **La Californie est particulièrement exposée aux risques environnementaux** : incendie, chaque année à l'automne ( ex incendie de Paradise en nov 2018 = + de 85 morts et des hectares de forêt en fumée, 100000 arbres ont disparu). La sécheresse de plus en plus sévère est la cause de ces incendies. Le gouverneur a décrété l'état d'urgence. La couche de neige de la Sierra Nevada est passée de plus de 3 mètres à moins d'un mètre. Des tensions sur l'eau s'exercent de la part des agriculteurs qui recourent à l'irrigation en allant même pomper de l'eau coté mexicain. L'Etat fédéral n'a pas pris de mesures à la hauteur de la situation mais localement des entreprises, des pouvoirs locaux et des associations citoyennes se mobilisent fortement pour l'environnement (ex de San Francisco qui recycle 100% de ses déchets, du recours à la géothermie pour couvrir les besoins en électricité de la ville).

### **III. Une prise de conscience dans les années 1970 mais à l'échelle mondiale les Etats-Unis n'ont pas été moteurs pour la protection de l'environnement malgré des acteurs engagés individuellement**

- A. **1<sup>ère</sup> journée de la terre organisée le 22 avril 1970** par un sénateur démocrate sensibilisé à l'urgence environnementale : manifestations, opérations massives de nettoyage, séminaires, forums réunissent des millions d'américains et inspire l'institution d'une « journée mondiale de la terre » en 1990 et favorisera plus tard la tenue du premier Sommet de la Terre à Rio en 1992.
- B. **Le rôle majeur du Club de Rome et du rapport Meadows en 1972** « Halte à la croissance », dirigé par Dennis Meadows du Massachussets Institute of Technology (le prestigieux MIT. Ce rapport compile les résultats de simulations informatiques sur l'évolution jusqu'en 2100 de la population humaine en fonction de l'exploitation des ressources naturelles et montre que la poursuite de la croissance économique entrainerait au cours du XXIème siècle, une chute brutale des populations à cause de la pollution, de l'appauvrissement des sols cultivables et de la raréfaction des ressources énergétiques. Ce rapport très alarmiste a servi de cadre à la première conférence mondiale sur l'environnement à Stockholm en 1972.

Ce rapport a eu un large écho et certaines entreprises très polluantes comme Exxon vont investir à partir de ces années-là dans la recherche sur le climat. Par la suite un biologiste de la NASA, James Hansen, en 1988, popularise son concept de « réchauffement climatique » devant le Sénat américain et met en cause l'industrie du charbon et le développement industriel des pays riches qui sont responsables des émissions de GES dans l'atmosphère. Cela conduit l'ONU à créer le GIEC (le Groupe International d'Experts sur l'évolution du climat qui devient la référence scientifique mondiale. Malgré ce rôle décisif joué par des acteurs américains, l'Etat fédéral n'a pas fait preuve d'un volontarisme réel pour résoudre ces questions environnementales dans le cadre des relations internationales

C. **Nombreuses administrations américaines, républicaines mais aussi démocrates ont été plus soucieuses de préserver la souveraineté nationale** et se sont montrées très méfiantes à l'égard du multilatéralisme pourtant indispensable pour aborder les questions écologiques. En outre les décideurs politiques se gardent bien d'adopter des mesures contraignantes qui nécessiteraient d'adapter leur législation et leur vaudraient les critiques des grands groupes industriels (automobile, pétrole, armement, agrobusiness). La participation de l'Etat fédéral américain aux grandes discussions sur l'environnement lors des sommets mondiaux est souvent symbolique ; ils ne s'engagent à rien comme en 1972 à Stockholm ou pire à Nairobi en 1982 où le président républicain Ronald Reagan avait envoyé sa fille, déléguée sans aucune fonction politique. Lors de la constitution du GIEC en 1988 ils ont imposé que le groupe soit composé d'un scientifique représentant de chaque Etat qui votera en fonction de la politique nationale plutôt que selon des considérations scientifiques et la part des Etats-Unis dans le budget de ce groupe n'a cessé de diminuer. Les Etats-Unis sont de plus restés les seuls à ne pas avoir ratifié le protocole de Kyoto en 1997 contre l'émission des GES (aucun représentant démocrate ni républicain n'a voté pour) , le Congrès a voté contre à l'unanimité ! Malgré le très fort engagement personnel d'Al Gore, vice- président démocrate de Bill Clinton, de 1993 à 2001, auteur du film « une vérité qui dérange » qui reçut le prix Nobel de la paix partagé avec le Giec, cela n'a pas pu empêcher le déploiement d'une campagne climato-sceptique très active dans les années 1990 et de nombreuses initiatives en faveur de l'environnement ont été empêchées sous le mandat Clinton par le rejet massif du Congrès dominé par les républicains. Le président Obama a porté des mesures fortes en matière d'environnement et a œuvré notamment à la signature d'un accord sur le climat avec la Chine qui a permis la réussite de la COP 21 en 1995 avant l'arrivée du climato-sceptique Donald Trump très hostile à toute politique de protection environnementale.

**CONCLUSION :** Les Etats-Unis ont su se préoccuper avant les autres pays industriels de leur environnement tout en développant un modèle industriel prédateur et destructeur qui refuse toujours de changer de modèle et privilégie la croissance économique sur l'urgence environnementale malgré des dangers de

plus en plus établis et présents qui affectent année après année le pays. C'est donc à l'échelle locale que de plus en plus d'actions citoyennes se déploient appuyées par des pouvoirs locaux et des entreprises qui s'engagent pour corriger les défaillances de l'Etat fédéral. L'arrivée de Joe Biden ouvre des perspectives plus optimistes avec l'annonce du retour dans l'accord de Paris , pour autant, des mesures fortes sont attendues désormais.

Autre plan possible :

- I. Du XIXème siècle au milieu du XXème siècle : émergence et développement d'une conscience écologique aux Etats-Unis
- II. Du milieu du XXème siècle à nos jours : affirmations et paradoxes de la question environnementale